



## Compte rendu CDAS du 4 septembre 2020

**1- Approbation du PV du 25 juin 2020 :**  
validé après quelques modifications

### **2- Compte rendu d'activités 2019**

#### **Pour la restauration :**

- \* Muret : le délégué va se rapprocher de l'association pour savoir si l'aide aux petites structures de restauration collective peut être versée. Cette aide pourra servir à équiper le futur coin repas. Une AG de cette association devra être programmée rapidement.
- \* le subventionnement des REFI s'élève à 3,63 € (1,57 € de la DDAS et 2,06 € des directions)

#### **Pour le logement social :**

Le cœur de cible est le logement financé à l'aide d'un PLUS  
Pour l'Alpaf, Toulouse est classée en zone rurale alors que Bordeaux et Montpellier sont en zone 1  
Il serait intéressant de voir si la métropole toulousaine pourrait être reclassée en zone 1 (faire demande en CNAS).

#### **Pour l'aide à la parentalité**

L'action sociale du 31 possède 5 berceaux.  
En 2019, un berceau supplémentaire a été obtenu pour une famille en difficulté  
Le SRIAS Occitanie (service Régional interministériel d'Action Social) a aussi des places en crèche  
Bilan 2019 sur 43 demandes = 10 restent en attente

#### **Pour l'Epaf**

La revalorisation de la subvention interministérielle séjours enfant sera peut-être revue en 2020  
peut-être en 2020 revalorisation du Quotient Familial pour l'octroi des places  
Il a été soulevé l'éternel problème de la durée des transports pour les enfants du à l'éloignement et aux nécessaires lieux de rassemblement – Demande des représentants syndicaux : Que les séjours de courtes durées (automne, hivers, printemps) soient organisés proches de la Région – ex-Pyrénées au lieu des Alpes.

#### **Intervention des Assistantes de Service Social (ASS)**

Le contexte social se complexifie. Les sujets santé, vie familiale, budget, conditions de travail sont abordés avec les ASS.  
En 2019, deux actions budget ont été organisées par les ASS (pour la famille et à l'approche de la retraite)  
Une action DRFIP sur les violences sexistes et sexuelles a été faite auprès de 1200 participants (campagne d'informations, quiz et information en présentiel). Cette action est duplicable auprès des autres directions DGDDI, INSEE et DGCCRF  
Les ASS ont de plus en plus de mal à poursuivre les accompagnements sociaux du fait de l'éloignement de la relégation. Leurs conditions matérielles sont insuffisantes voire ridicules : absence de connexion sur les sites de travail, téléphones obsolètes, perte de temps en trajet...

3 accidents de travail en 2 ans sont à déplorer !!!

Un 3ème poste d'ASS est nécessaire !!!

Compte rendu de l'action sociale :

- Budget en augmentation de 25 %

- Dispositifs de secours pour 2019 : 84 aides perçues – 5 Pb sociaux – 7 aides alimentaires

Les ASS constatent une augmentation de bénéficiaires entre 2018 (61) et 2019 (96).

- Pendant la période de confinement – elles ont décrit semaine par semaine leurs différentes interventions => principalement par tel. → mise en contact avec les Ass<sup>o</sup> et organismes d'aide => 355 appels – 77 aides

### **Aides et Prêts ALPAF**

Il est constaté que trop peu d'agents utilisent les aides et prêts de l'Alpaf : une réflexion est envisagée pour mieux communiquer sur ce sujet.

Ce n'est pas parce qu'il y a le mot « social » que les agents n'y ont pas droit. L'action sociale est là pour tout le monde, et pas seulement quand l'agent est en difficulté. Les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés !!!

Un rappel de l'action sociale sera faite aux agents sur les thèmes suivants :

aides financières

logement-acquisition

aide à la parentalité

assistantes de service social

### **3- Actions CAL 2020 : réorientation suite à crise sanitaire**

\* avocat et notaires : suspendu pendant la crise. Reprise en septembre

\* Psychologue : 500 euros (car 1500 euros en réserve de 2019)

\* Actions Assistantes Sociales : aucune par manque de temps

\* Puy du Fou : annulé

\* Barcelone : annulé

\* Cirque : maintien pour l'instant. Problématique COVID19 : 1) La mairie n'a toujours pas donné son avis sur la réunion (autorisation) 2) de même pour la société -

Si annulation : quelle solution de secours ?

\* Chèque cadeau : marché public Edenred dénoncé. Appel d'offre en court. Réponse en septembre

\* Noël bus et confiserie : 4000 euros (sachet Noël + sac piscine pour 3,92 euros par enfant)

\* Galettes retraite : maintien 400 euros. À voir en fonction de l'évolution sanitaire

\* Semaine retraites à Vendres : annulée pour cause de nombreux désistements- Sortie remplacée par un repas sur péniche l'Occitania – projet de 2 sorties pour 70 personnes pour chacune – si pas assez de participants cette dernière serait proposée aux actifs.

\* Abonnement : 1000 euros (+ solde 500 euros de 2019)

\* Action diplôme pour les BEP et CAP : concerne une dizaine d'adolescents

\* Actions FIL

alimentation saine, locale et bio : par 2 prestataires « La ruche qui dit oui » et « les paniers de cocagne »

sophrologie : 10 séances à Portet sur Garonne

initiation à la communication relationnelle : samedi 10/10 et dimanche 11/10 au restaurant Blanc

balade céleste à la ferme des étoiles : le samedi 10/10 pour 10 familles soit 40 participants au total

#### **4- Questions Diverses**

\* chèques vacances : 100 euros seront offerts aux agents de – de 45 ans qui ont commandé des chèques vacances en 2020

\* Cantine de Muret : évolution en coin repas à l'endroit actuel

\* Cantine de Balma : à la question posée en ce qui concerne la fermeture du restaurant administratif sur une période de 3 semaines :

- M. Chatail (président du CDAS) et M. Quemades (délégué) rappellent la réglementation en vigueur = si fermeture inférieure à 30 jours, il n'y a pas la possibilité de compenser le manque de prestation par l'octroi de tickets resto (style APETIZ).

La fermeture est prévue dans la convention avec le prestataire au cas où le nb de rationnaires se trouve en dessous du seuil pour un bon fonctionnement.

Sur Balma pour la période 3 au 21/08 un questionnaire a été envoyé aux rationnaires afin de connaître le nombre qui serait susceptible de prendre leur repas auprès d'ELIOR (prestataire)

Notre intervention : il ne faudrait pas que la crise sanitaire « COVID19 » participe à la fermeture des restaurants administratifs du fait de la désertification de la part des rationnaires ...

Ne signons pas la fin d'une restauration collective

#### **Les représentants CGT Finances CDAS 31**

Carole Gautier, Cathy Boye et Ichem Mihoubi pour la DGDDI

Brigitte Dimouchy et Henri Cathala pour la DGFIP

Françoise Mondon pour la DGCCRF